

## CHAPITRE 3

# Quelles tendances et évolutions pour les filières végétales régionales ?



## CHAPITRE 3

Quelles tendances et évolutions pour les filières végétales régionales ?

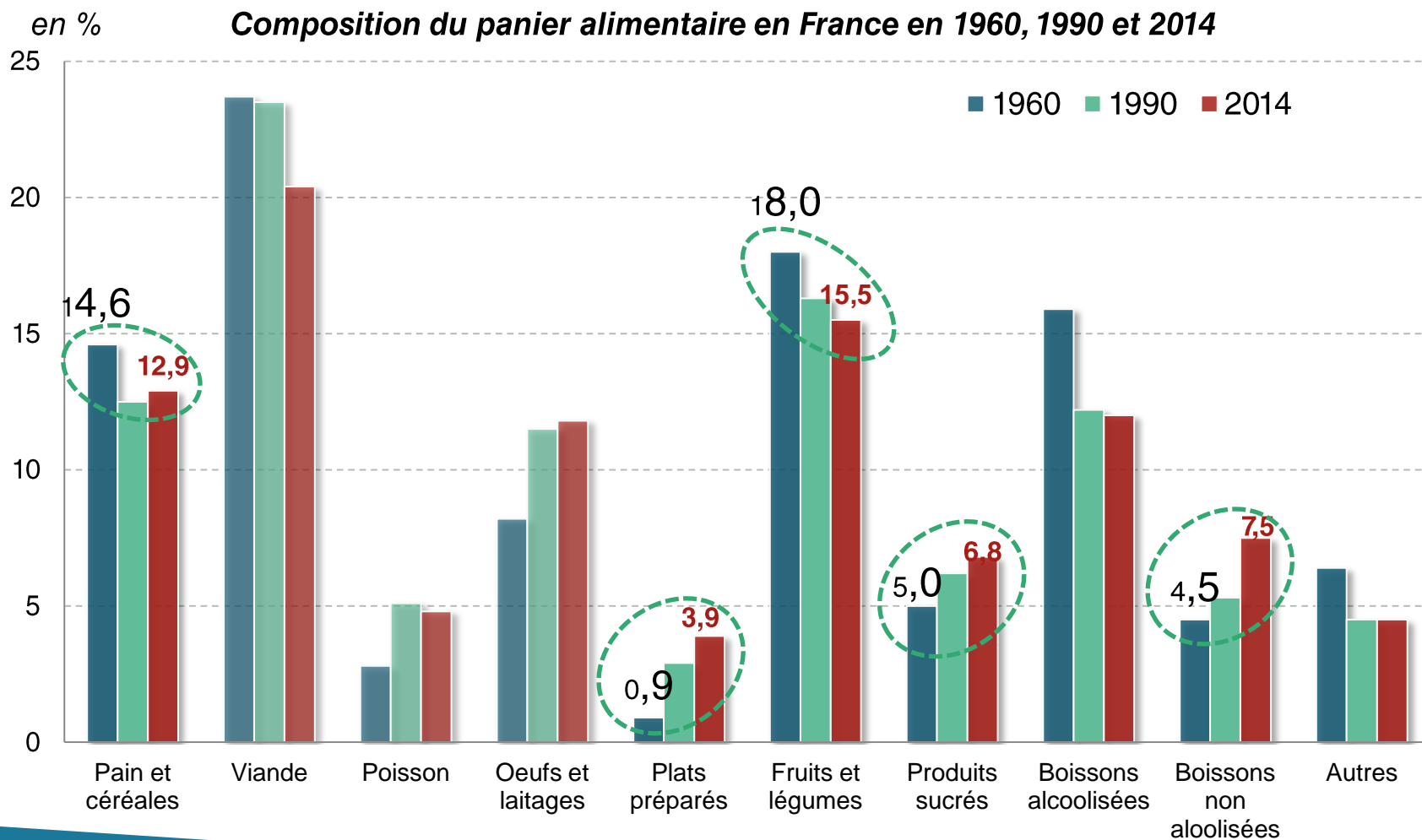
# Une demande en recomposition

# Des nouvelles tendances de consommation

- **Une évolution des comportements et une sensibilité des ménages en matière de consommation alimentaire** en fonction des produits, de leur nature, du mode de production, du circuit de commercialisation, etc.
- **Des tendances émergentes de comportements alimentaires éclatant et segmentant le modèle alimentaire français :**
  - **« Végétarisation »** des pays développés : baisse de la consommation de viande et des produits laitiers d'origine bovine avec le mouvement « flexitarien »
    - Ces comportements sont davantage le fait des femmes et des classes sociales supérieures, ainsi que des jeunes.
    - Une tendance s'appuyant sur la reconnaissance de la sensibilité des animaux, qui, à terme, pourrait modifier profondément les modes d'alimentation, au-delà du phénomène très réduit en nombre des « vegan ».
  - **L'essor des labels, notamment le bio, en cours de démocratisation**
    - Multiplication des magasins spécialisés ainsi que des rayons en grande distribution.
  - **Produits locaux et circuits courts**
    - 7 % de la consommation alimentaire
    - Sentiment pour le consommateur d'agir en faveur de l'économie et de l'emploi local
    - Développement des supermarchés en circuit court
  - **Essor de l'agriculture urbaine**
    - Mais un modèle français différent du modèle nord-américain qui s'appuie sur des fermes de haute technologie (en particulier hydroponiques) de taille très importante

Source : FAO 2016

# Les produits frais en repli, un essor des produits transformés et sucrés



Source : Insee, comptes nationaux base 2010.

# Une évolution différenciée de la consommation selon les produits

- **Des budgets en baisse** dans le panier alimentaire des ménages français
  - **Pain et céréales** : en léger recul depuis 50 ans : 13 % en 2014 contre 15 % en 1960 avec une consommation de pain en volume qui diminue tandis que celle des autres produits à base de céréales (pâtes, biscottes, biscuits, riz, farine...) augmente.
  - Un repli des **Fruits et légumes** : 18 % en 1960 et 15,5 % en 2014
- A contrario, **une progression pour les plats préparés, les produits sucrés** (sucre, confiserie, chocolat, confitures...) **et les boissons non alcoolisées**.
- **Des facteurs structurels et conjoncturels impactant la consommation**
  - **Une relation négative avec le pouvoir d'achat pour le pain et les pâtes alimentaires**
    - Leur consommation baisse ainsi en volume lorsque le pouvoir d'achat progresse : les ménages utilisent alors leur supplément de revenu pour consommer des aliments moins bon marché, comme la plupart des viandes, les jus de fruits et certains alcools (champagnes et mousseux).
  - **Une consommation relativement indifférente aux hausses de pouvoir d'achat pour les fruits et légumes frais ou la pomme de terre brute non transformée**
    - La pomme de terre constitue l'un des principaux produits de base de l'alimentation en France et est difficilement substituable par d'autres produits. Elle reste très appréciée, même si sa consommation se réduit légèrement (-0,8 % par an en moyenne).

Source : Insee, traitements Chambres d'Agriculture des HDF et NPDC

# Des impacts structurels et conjoncturels différents selon les produits

*Impact d'une hausse de prix ou de revenu sur la consommation alimentaire des produits issus de l'élevage*

	Hausse du prix relatif	Hausse du pouvoir d'achat	Impacts
Légumes frais	↘	→	Conjoncturels
Fruits frais non tropicaux	↘↘	→	Structurels mais dépendance aux prix
Confitures et gelées	→	↗	Structurels mais dépendance au pouvoir d'achat
Chocolats et confiseries	↘↘	↗	Conjoncturels
Pommes de terre non transformées	↘	→	Structurels
Pain	→	↘	Structurels avec dépendance négative au pouvoir d'achat
Pâtes alimentaires	→	↘	Structurels avec dépendance négative au pouvoir d'achat
Biscuits, biscottes, pâtisseries de conservation	↘↘	→	Structurels mais dépendance aux prix
Champagne et mousseux	→	↗↗	Conjoncturels

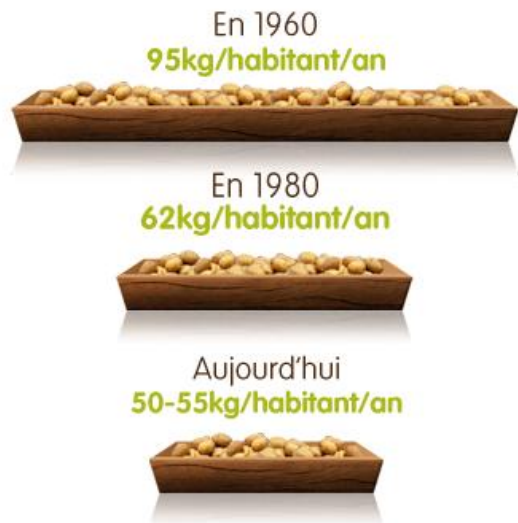
↘↘ forte baisse du volume consommé   ↘ faible baisse du volume consommé   → stabilité du volume consommé  
 ↗ faible hausse du volume consommé   ↗↗ forte hausse du volume consommé

Source : Insee 2015 - comptes nationaux base 2010

# Évolution de la consommation alimentaire

## Exemple de la Pomme de terre

### La consommation De 1950 à nos jours



Source CNIPT

- Devenue un produit de nécessité après la 2<sup>nd</sup>e Guerre Mondiale
- Puis baisse de la consommation, au fur et à mesure que d'autres produits alimentaires étaient disponibles et que les revenus des Français augmentaient.
- **Essor des produits transformés**
  - Années 1960 : arrivée de la purée Mousseline
  - Années 1980 : arrivée des frites surgelées
- **Évolution de la qualité et de la présentation des produits**
  - Nouvelles variétés à chair ferme dans les années 1990 (Charlotte, Belle de Fontenay, Amandine, Ratte, Pompadour, Roseval, Chérie,... ) et segmentation des produits selon les usages culinaires
- Aujourd'hui : **une consommation moyenne de 50 kg par habitant par an dont 20 à 25 kg en frais**
  - Près de 2 fois inférieure à la moyenne des années 1960
  - Mais **un produit qui reste incontournable dans l'alimentation des Français**
  - Une consommation de pommes de terre transformées principalement répandue dans la restauration

# Une croissance exponentielle de la consommation bio

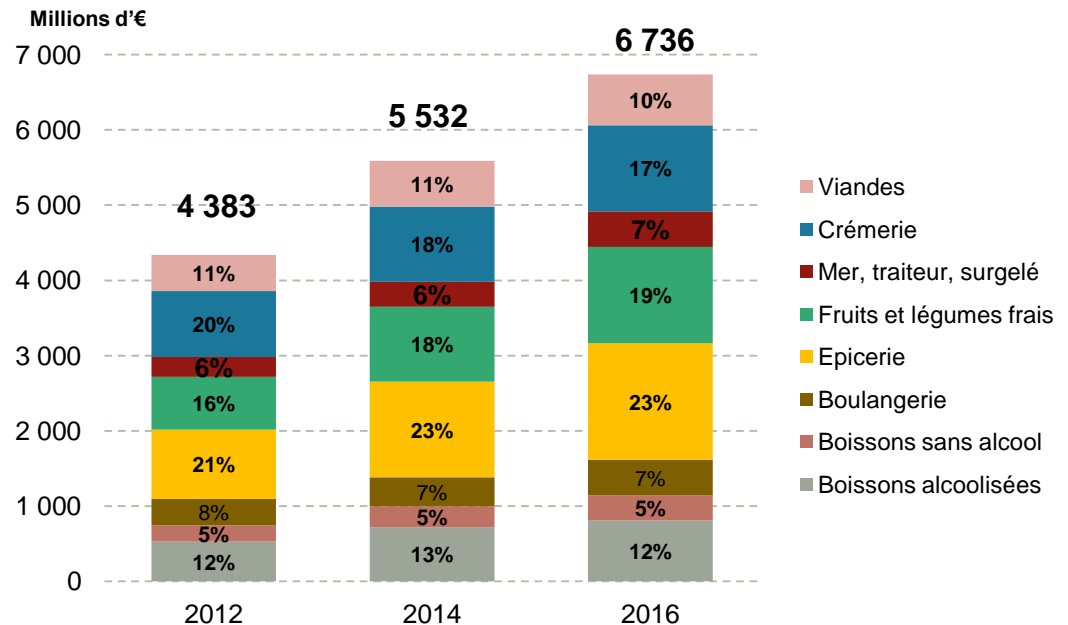
- **7,1 Md€ de consommation de produits alimentaires issus de l'agriculture biologique en 2016**

- dont **6,7 Md€ de consommation à domicile par les ménages** (+22 % par rapport à 2015),
- dont **0,4 Md€ d'achats de produits bio servis en restauration hors domicile** (229 M€ en restauration collective (+5 % vs 2015) et 182 M€ en restauration commerciale (+10 % vs 2015)).

- La consommation de produits issus des productions végétales connaît **une évolution particulièrement à la hausse**

- **+33 % pour les fruits et légumes frais** en 2016
- **+24 % pour l'épicerie**, notamment avec le succès du vrac, des céréales pour petit déjeuner, des galettes soufflées et des céréales d'accompagnement.

Répartition en valeur des achats de produits biologiques par les ménages



Source : Agence bio, 2016, données France entière, traitements Chambres d'agriculture HDF et NPDC



## CHAPITRE 3

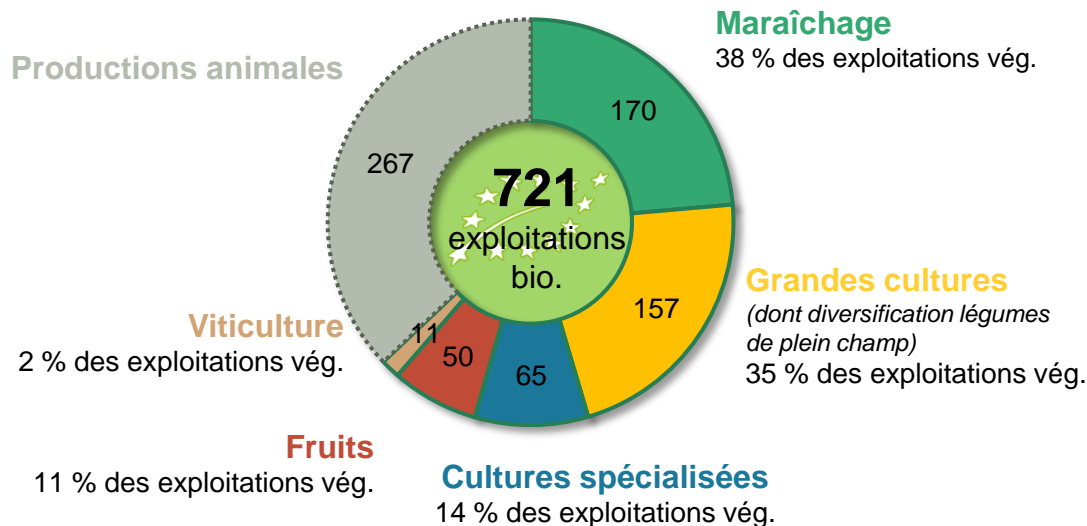
Quelles tendances et évolutions pour les filières végétales régionales ?

# Les filières biologiques en plein essor

# 452 exploitations biologiques spécialisées en productions végétales

- 63 % des 721 exploitations biologiques des Hauts-de-France
- Près des  $\frac{3}{4}$  des exploitations spécialisées dans le **maraîchage** et les **grandes cultures**

Nombre d'exploitations en agriculture biologique selon la spécialisation productive



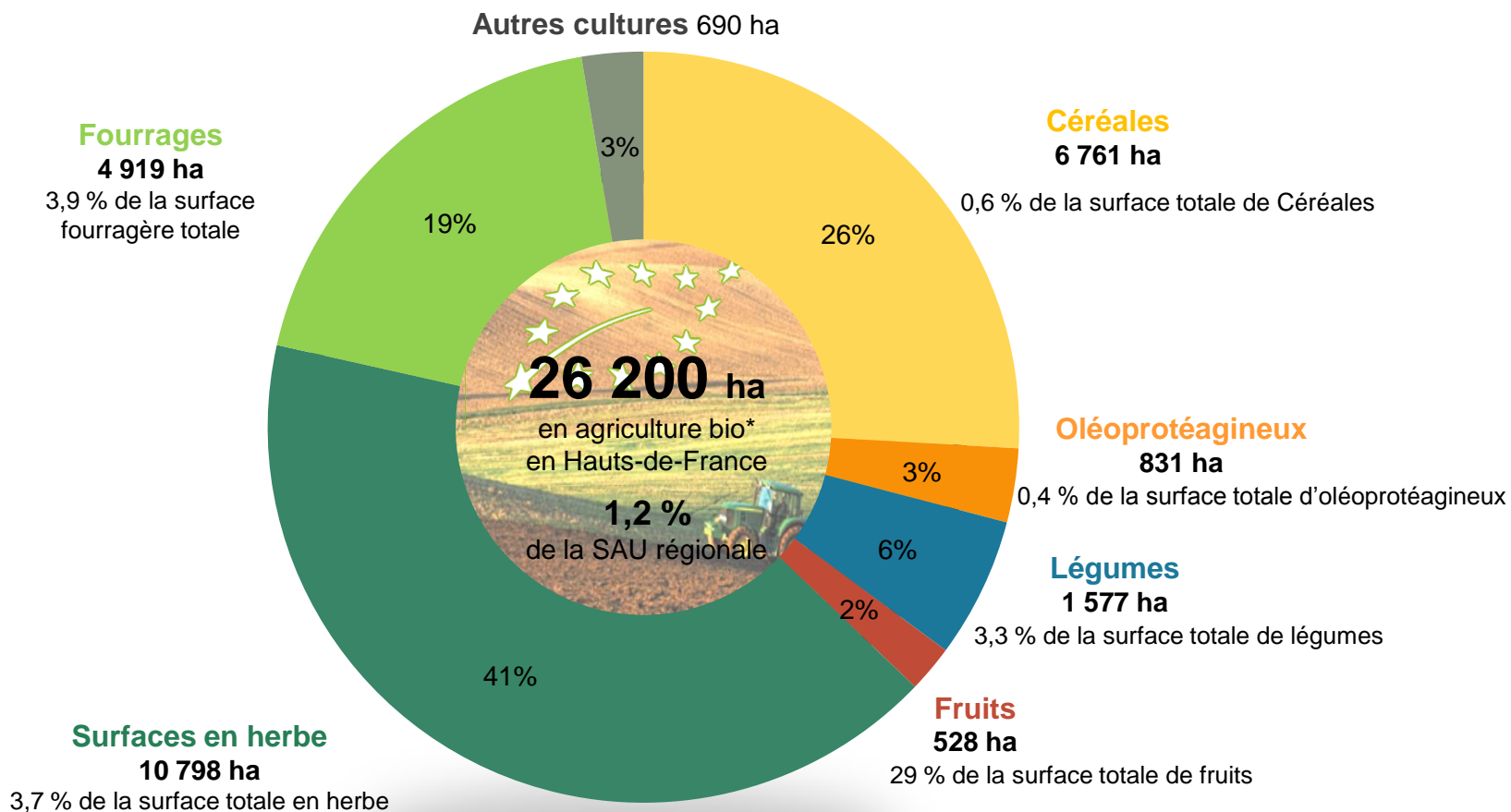
Source : Agence bio, 2016, traitements Chambres d'Agriculture des HDF et NPDC

# 26 200 hectares en agriculture biologique

- **1,2 % de la surface agricole régionale en agriculture biologique**
- 60 % de surfaces fourragères (21 % tous modes de production) et **40 % dédiés aux productions végétales** (79 % tous modes de production)
  - **10 500 hectares** en productions végétales biologiques
  - dont 34 % en conversion
- **Un assolement bio différent de l'assolement régional global** (tous modes de production)
  - Des cultures plus représentées en bio que dans l'assolement régional global
    - **41 % des surfaces bio sont des surfaces en herbe** (soit 10 800 ha), contre 14 % tous modes de production
    - **19 % de surfaces fourragères bio**, contre 6 % dans l'assolement global
    - **6 % des surfaces bio sont consacrés aux légumes**, contre 2 % dans l'assolement global
  - Des cultures moins représentées
    - Les céréales : 3<sup>ème</sup> production bio derrière l'herbe et les fourrages avec 26% des surfaces bio (51 % dans l'assolement régional total) mais **une part bio très minime dans la production totale céréalière (0,6 %)**
    - Les oléoprotéagineux : **seulement 0,4 % des surfaces d'oléoprotéagineux régionales** et 3 fois moins représentés que dans l'assolement total régional

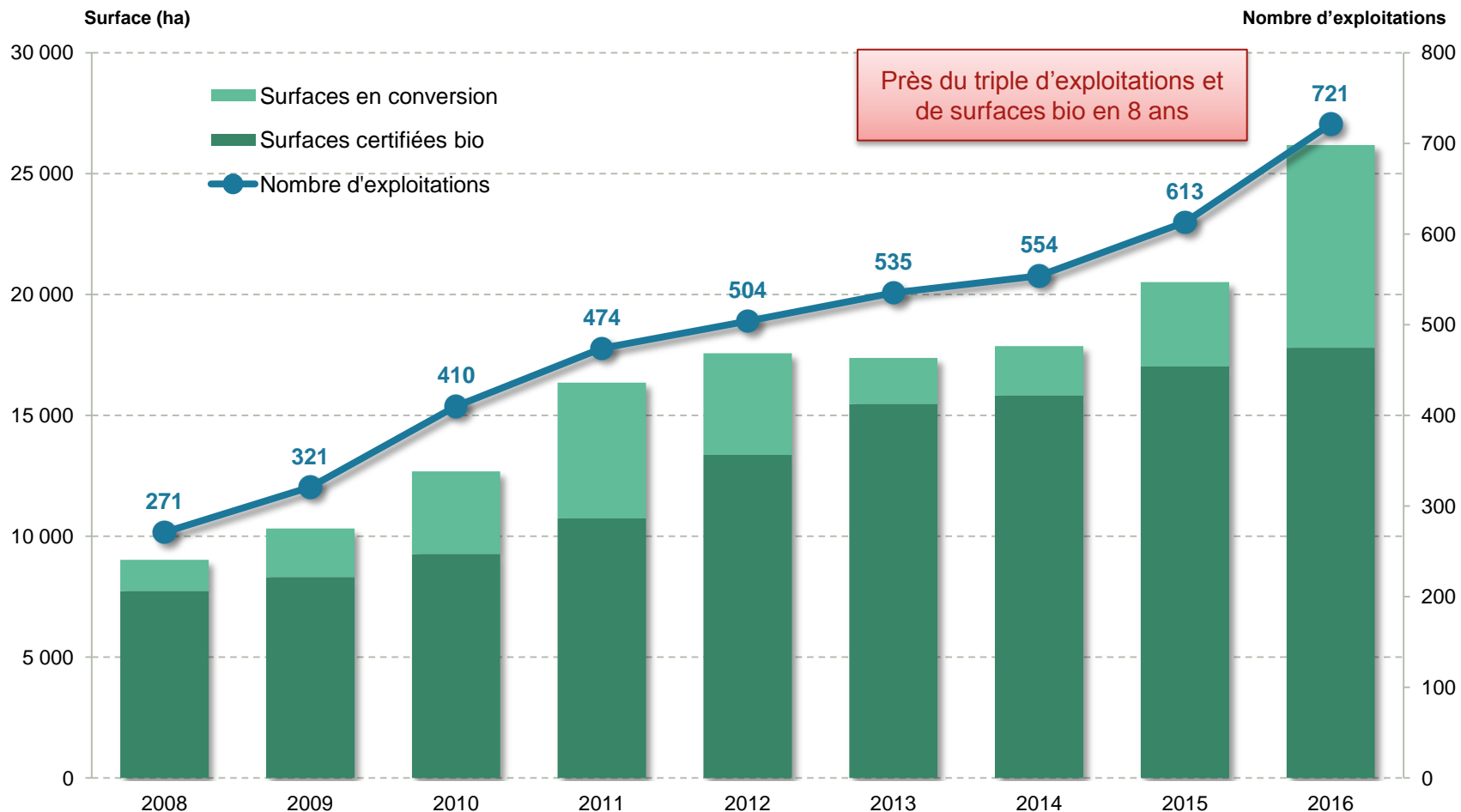
Source : Agence bio, 2016,  
traitements Chambres d'Agriculture des HDF et NPDC

# L'assolement biologique des Hauts-de-France



\*Surfaces certifiées et en conversion  
Source : Agence bio, 2016, traitements Chambres d'agriculture des HDF et NPDC

# Une croissance exponentielle du nombre d'exploitations et des surfaces en bio



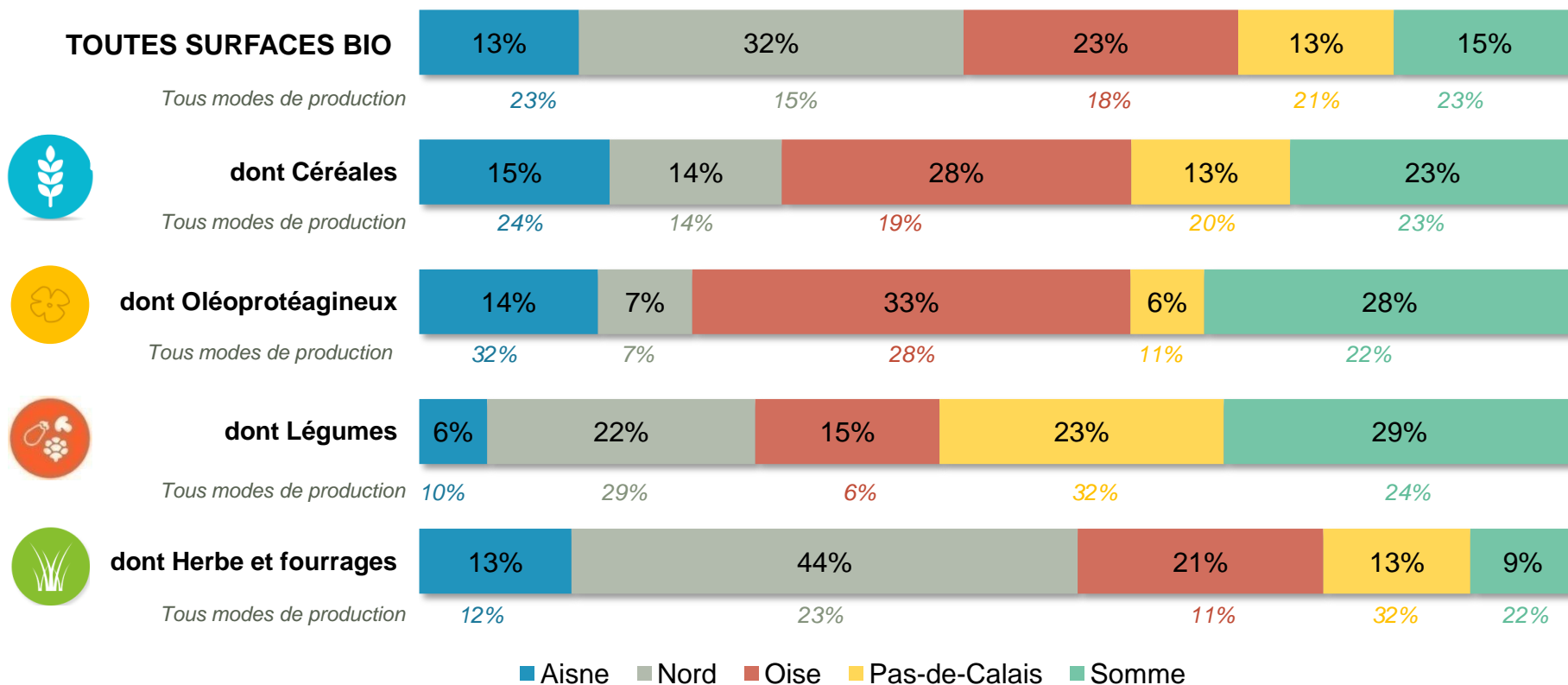
Évolution des surfaces et du nombre d'exploitations en agriculture biologique toutes productions confondues  
 Source : Agence bio, traitements Chambres d'Agriculture des HDF et NPDC

# Des profils départementaux différents (1)

- **1<sup>er</sup> département bio, le Nord comptabilise près d'1/3 des surfaces régionales**
  - Un poids du Nord 2 fois plus élevé dans l'assolement bio que dans l'assolement global régional
  - Principalement du fait de forte concentration de surfaces herbagères et fourragères bio : 6 800 hectares, soit 44 % des surfaces herbe + fourrages bio des Hauts-de-France
- **L'Oise, 2<sup>ème</sup> département bio avec près d'1/4 des surfaces régionales**
  - Une plus forte représentation du département de l'Oise dans l'ensemble des cultures bio que dans l'agriculture régionale totale
  - 1<sup>er</sup> département pour les surfaces bio en oléoprotéagineux et en céréales
- **La Somme, 1<sup>er</sup> département pour les légumes frais bio**
  - Forte représentation également dans les céréales et les oléoprotéagineux sont davantage spécialisés dans les cultures céréalières et oléoprotéagineux bio.
- **L'Aisne et le Pas de Calais se distinguent par une faible représentation de l'agriculture biologique dans leur assolement.**
  - Aisne : 13% des surfaces régionales bio contre 23 % des surfaces régionales tous modes de production
  - Pas de Calais : 11 % des surfaces régionales bio contre 18 % des surfaces régionales tous modes de production

# Des profils départementaux différents (2)

Surfaces en agriculture biologique selon les productions et les départements dans les Hauts-de-France



Source : Agence bio, 2016, traitements Chambres d'agriculture des HDF et NPDC

# Des profils départementaux différents (3)

Surfaces en agriculture biologique selon les productions et les départements dans les Hauts-de-France

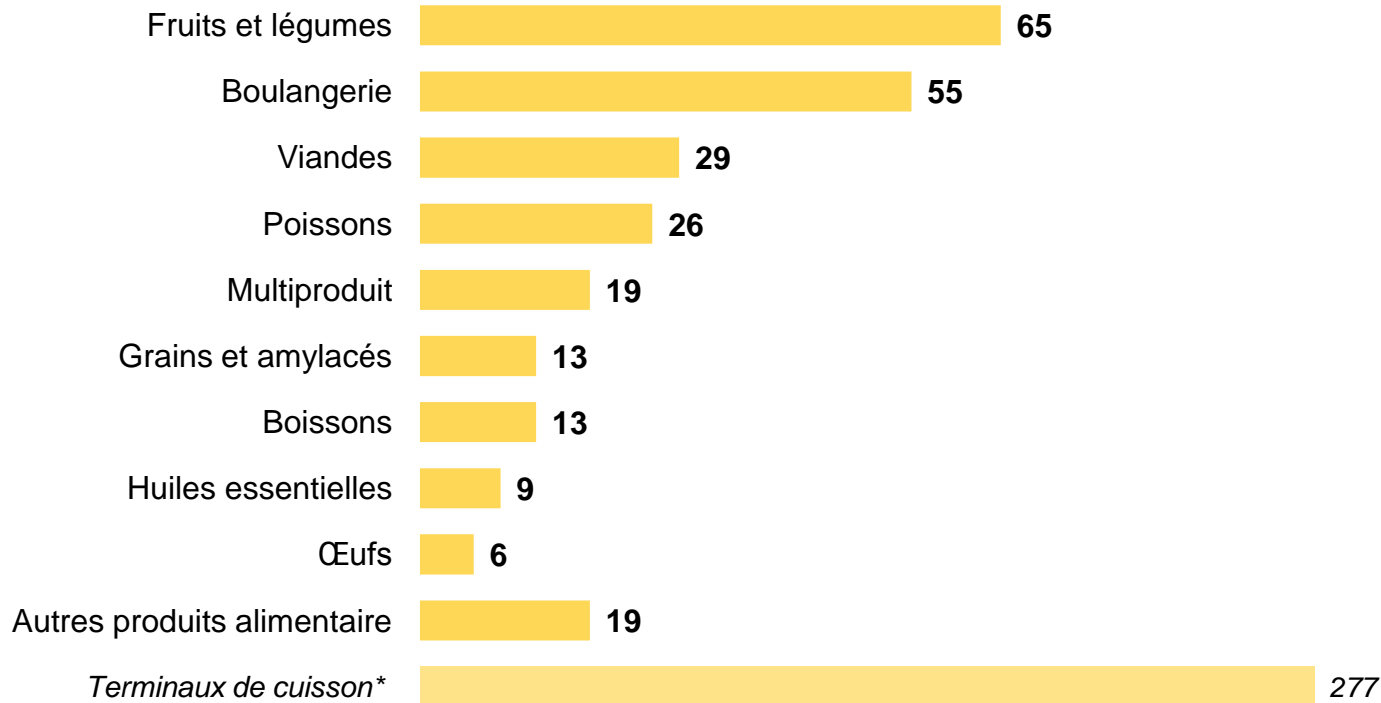
			Céréales	Oléag.	Protéag.	Légumes secs	Légumes frais	Fruits	Vigne	PPAM*	STH**	Cultures fourrag.	Autres	Total
59	NORD	Certifiées Bio	342	0	18	1	283	90	c	1	4 127	355	104	5 322
		Conversion	606	20	27	0	44	7	c	7	1 717	642	34	3 103
62	PAS-DE-CALAIS	Certifiées Bio	652	3	30	c	339	38	c	5	875	644	74	2 660
		Conversion	223	4	14	c	8	4	c	0	225	245	21	744
02	AISNE	Certifiées Bio	750	6	30	12	83	26	24	0	871	416	103	2 320
		Conversion	298	28	48	0	0	0	16	0	548	223	17	1 178
60	OISE	Certifiées Bio	1 627	27	159	41	225	107	c	10	1 362	1 186	96	4 840
		Conversion	693	69	115	0	87	167	c	0	480	386	43	2 039
80	SOMME	Certifiées Bio	836	32	105	23	384	51	c	11	462	594	159	2 656
		Conversion	734	68	29	0	46	38	c	2	131	230	39	1 321
HAUTS-DE-FRANCE		Certifiées Bio	4 207	68	343	77	1 314	312	24	28	7 697	3 194	537	17 799
		Conversion	2 554	188	232	0	186	216	19	9	3 100	1 725	154	8 384
		<b>Total</b>	<b>6 761</b>	<b>256</b>	<b>575</b>	<b>77</b>	<b>1 500</b>	<b>528</b>	<b>43</b>	<b>37</b>	<b>10 798</b>	<b>4 919</b>	<b>690</b>	<b>26 184</b>
		<i>Evol. / 15</i>	<i>21%</i>	<i>101%</i>	<i>26%</i>	<i>20%</i>	<i>25%</i>	<i>11%</i>	<i>14%</i>	<i>152%</i>	<i>28%</i>	<i>31%</i>	<i>98%</i>	<i>28%</i>

\* PPAM : plantes à parfum, aromatiques et médicinales / \*\* STH : surface toujours en herbe  
Source : Agence bio, 2016



# La transformation biologique, une croissance qui s'accélère

## 495 préparateurs bio dans les Hauts-de-France en 2016



### Autres opérateurs

Semences et plants (2), Miel (2), Huiles et graisses végétales ou animales (2), Alimentation animale (2), Fabrication industrielle de pain ou pâtes-fraîches (1), Restauration (2)

\*Les terminaux de cuisson représentent une large partie des préparateurs car ce sont les GMS qui se certifient pour faire cuire leur pain bio sur place.

Sources : Agence bio 2016 ; ORAB (Observatoire régional de la bio) Hauts-de-France

## CHAPITRE 3

Quelles tendances et évolutions pour les filières végétales régionales ?

# La bioéconomie et le biosourcé : de nouveaux débouchés

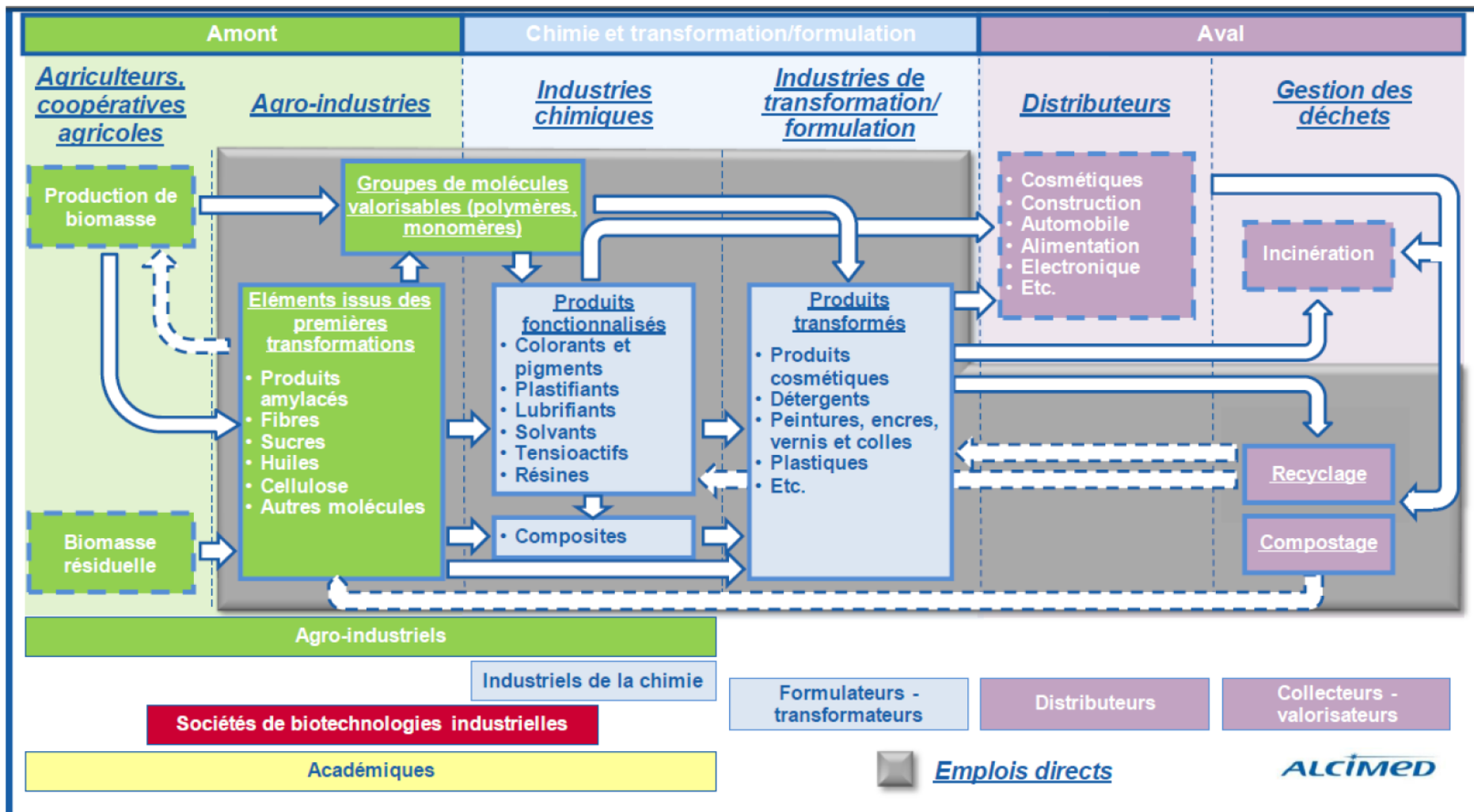
# La bioéconomie\* : de nouveaux débouchés avec les produits agrosourcés

- **Un marché de 28 Md€ en Europe (2010)**
  - 57 Md€ prévus en 2020
- **La France en tête de file mondiale** grâce à de nombreux atouts :
  - 1<sup>er</sup> producteur de blé et de maïs de l'UE (suivie par l'Allemagne pour le blé et par l'Italie pour le maïs)
  - Des filières agricoles productives et structurées et des outils de pré-transformation performants
  - Des consommateurs parmi les plus sensibles aux thématiques de développement durable
- **24 000 emplois directs en France (2012)**
  - Projection de doublement de ces emplois à l'horizon 2020
- **Près de 15 % de la production française de produits industriels intermédiaires issus des 1<sup>ères</sup> transformations de la biomasse** (amidon, saccharose, fibres, huiles...)
  - 1,6 Mt de cette production a été **destiné à l'industrie chimique et à la production de matériaux**
  - Le reste étant utilisé pour des usages alimentaires, énergétiques (biocarburants) et pharmaceutiques.
- **34 bioraffineries en service ou en voie de l'être en Europe**
  - Roquette (Lestrem 62), plus grande bioraffinerie d'Europe : une centaine de lignes de production, débouchant sur plus de 700 produits

*\* La bioéconomie se base sur la production et la mobilisation de biomasse pour une valorisation optimale. Elle englobe l'ensemble des activités de production et de transformation de la biomasse qu'elle soit forestière, agricole, et aquacole à des fins de production alimentaire, d'alimentation animale, de matériaux biosourcés, d'énergie.*

Sources : Ademe 2016 ; Chambres d'Agriculture des HDF et NPDC

# La filière des produits biosourcés



Source : Ademe 2015

# Produits agrosourcés : des atouts régionaux nombreux (1)

- **Une filière complète de l'amont à l'aval**

- une agriculture productive et diversifiée, des rendements stables, un tissu agroalimentaire important, un tissu industriel important et un poids économique élevé dans de nombreuses filières (automobile, agroalimentaire, chimie, industrie ferroviaire...), des connexions faciles avec le reste du monde via les infrastructures de transport

- **Des structures de R&D**

- création en 2015 de **l'institut français pour les matériaux agrosourcés (IFMAS)** à Villeneuve d'Ascq pour faire des Hauts-de-France la région capitale du plastique végétal (ex. : plastiques des habitacles intérieurs automobiles, des téléphones, des appareils électroménagers, de jouets...)
- Présence sur le territoire de 2 pôles de compétitivité dédiés : le **Pôle Industries & Agro-Ressources (IAR)** dédié au développement de la chimie du végétal et des biotechnologies industrielles et le **Pôle Matikem** dédié aux matériaux, à la chimie et à la chimie verte.

# Produits agrosourcés : des atouts régionaux nombreux (2)

- **De nombreux objets du quotidien produits en matériaux biosourcés grâce à des entreprises régionales**
  - **rasoir Bic à base de grains de maïs** produit dans l'usine à Longueil-Sainte-Marie (60)
  - **flacons cosmétiques de canne à sucre** brésilienne exploitée par CVP à Wambrechies (59) avec du polyéthylène végétal
  - **film alimentaire** réalisé chez Roquette (62)
  - **peintures Mäder** (siège du groupe mondial à Lille (59), dont une usine dans le Pas de Calais) fabriquées à partir d'huiles végétales.
  - Colles Bostik , centre de recherche à Venette (60) et 2 des 6 sites de production français à Avelin (59) et Ribécourt (60)
  - **Bio-emballage** de produits alimentaires (ex. hareng fumé) par Wypak à Bousbecque (59)
- **Le lin, une matière made in Hauts-de-France** (cf. chapitre 10)
  - La France, avec la Normandie et les Hauts-de-France, en est le 1<sup>er</sup> producteur en Europe.
  - **Une fibre qui a toutes les qualités** : légère (deux fois plus que la fibre de verre fabriquée à base de pétrole), absorbe les vibrations (articles de sport ou enceintes), résistante, esthétique (peut adopter toutes les teintes, jusqu'à jouer la transparence dans un luminaire, épouser toutes les formes lorsque la fibre est thermoformée)
  - Ex. du **papier peint fabriqué à partir du lin à Dunkerque** qui remplace la fibre de verre pour régulariser un mur.
  - Ex. de l'**entreprise Flaxcomposites** (Tourcoing) qui joue les « facilitateurs », de la bonne idée à l'industrialisation d'un produit à partir de la fibre de lin : planche de surf pour l'Australie, prothèse orthopédique pour l'hôpital de Bruxelles, ...

# Un facteur-clé de la filière : l'approvisionnement en matières premières

- Les volumes de matières premières existent en région, mais leur **régularité pour assurer un flux continu et homogène** à l'entrée des unités de transformation est encore à parfaire.
  - Similitude avec la gestion des contraintes de l'**industrie sucrière** : fonctionnement très saisonnier, avec ensuite une fourniture de produits finis tout au long de l'année
- Un développement de la filière régionale nécessitant **l'utilisation des ressources en local**
  - Les gisements de biomasse existent dans d'autres régions ou peuvent faire l'objet d'importations (ex : bois) : un fonctionnement peu satisfaisant pour une question de consolidation régionale et de bilan écologique.
- **Structurer l'amont de la filière** (approvisionnement, stockage,...)
  - afin d'obtenir une production de biomasse répondant aux exigences des clients

# Vers une meilleure structuration de la filière

- **Nécessaire développement d'installations de stockage conséquentes et adaptées** aux différents types de matières premières soit à proximité des gisements, soit auprès des usines de transformation.
  - La taille de ces installations doit être **largement prévue, en fonction des pics de production** liés aux volumes récoltés.
  - L'adaptation au type de matière première doit aussi faire **l'objet d'attentions particulières**, et suppose parfois des surcoûts de construction conséquents.
  - La localisation des outils de gestion des approvisionnements peut également faire débat et **nécessite une bonne coordination entre maillons** pour effectuer des choix rationnels et écologiques.
- **Veiller à un accompagnement adapté aux TPE-PME que sont les exploitations agricoles** compte tenu des tailles très extrêmes des différents maillons de cette filière, de l'agriculteur à la multinationale.
- **Assurer la sécurisation des emblavements et des revenus** des agriculteurs-moléculteurs par le biais de la **contractualisation systématique**, comme cela se pratique déjà pour l'industrie féculière par exemple.



## CHAPITRE 3

Quelles tendances et évolutions pour les filières végétales régionales ?

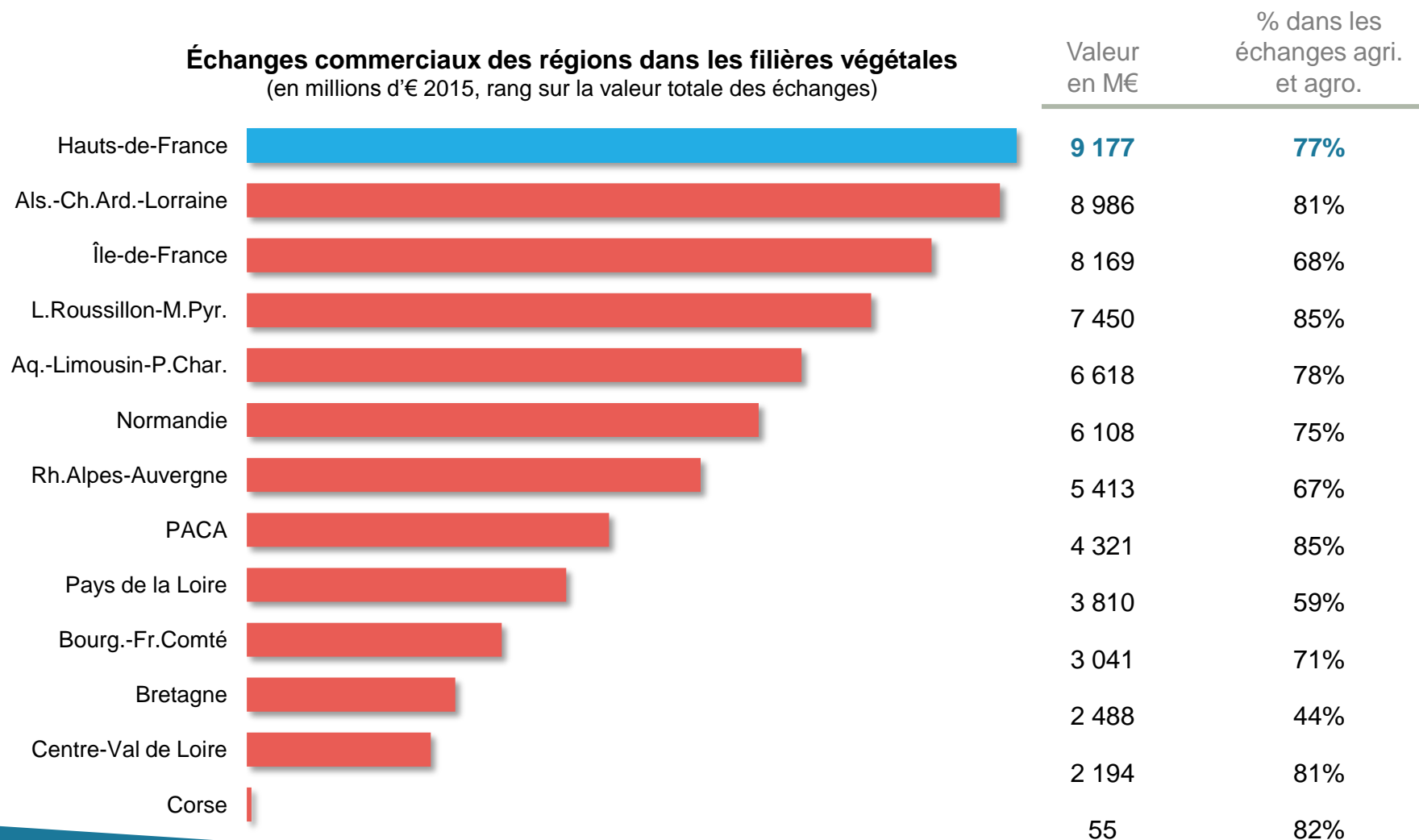
# Une position à l'international à consolider

# Les filières végétales en Hauts-de-France, tournées vers l'international et nettement exportatrices

- **Près de 9,2 Md€ d'échanges commerciaux**
  - **2 384 M€ d'échanges pour les produits bruts** (céréales et amylacés, sucre, pommes de terres et légumes en frais) : 26 % des échanges de la filière
  - **6 793 M€ pour les produits transformés** : 74 % des échanges de la filière
- **77 % des échanges agricoles et agroalimentaires** de la région Hauts-de-France
- **Première des 13 régions françaises** pour la valeur totale des échanges
  - 2<sup>ème</sup> rang pour les exportations avec 5 553 M€
  - 3<sup>ème</sup> rang pour les importations avec 3 624 M€
- **Un positionnement qui varie selon le type de produits**
  - Produits bruts : 4<sup>ème</sup> exportateur mais 6<sup>ème</sup> importateur
  - Produits transformés : 2<sup>ème</sup> exportateur et 2<sup>ème</sup> importateur également
- **Des partenaires différents à l'export selon les filières**
  - Belgique : 1<sup>er</sup> pays client, davantage pour les produits bruts
  - Pays du Maghreb : clients pour les produits bruts (notamment céréales)
  - Pays européennes : clients davantage tournés vers les produits transformés

Source : Douanes 2015

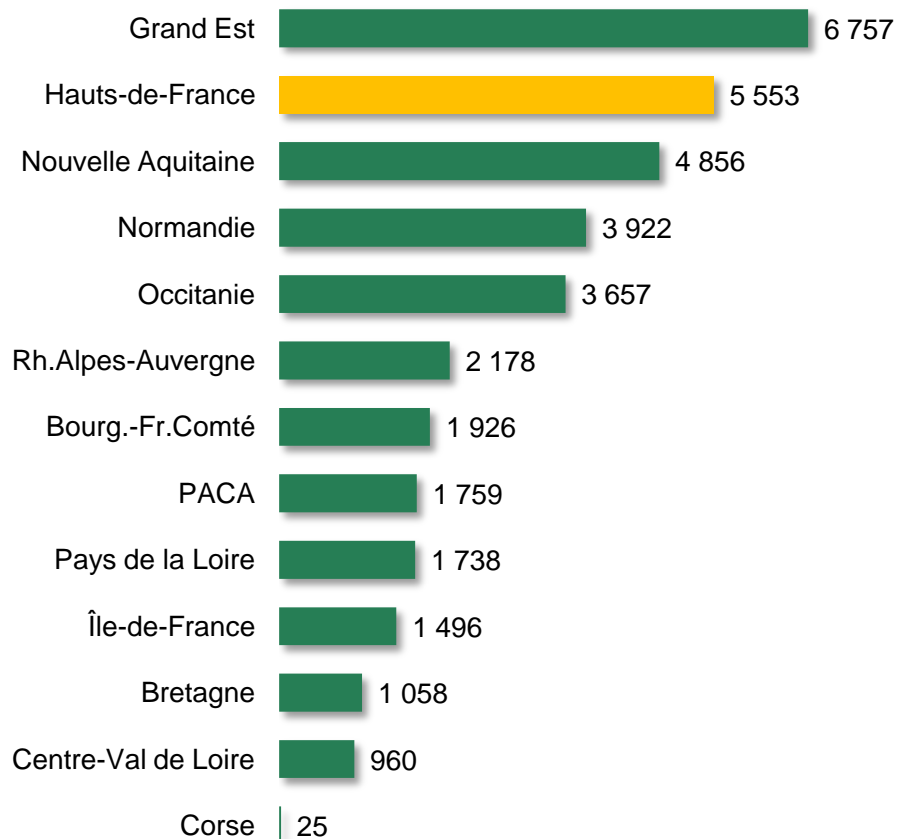
# 1<sup>ère</sup> région pour l'échange de produits végétaux



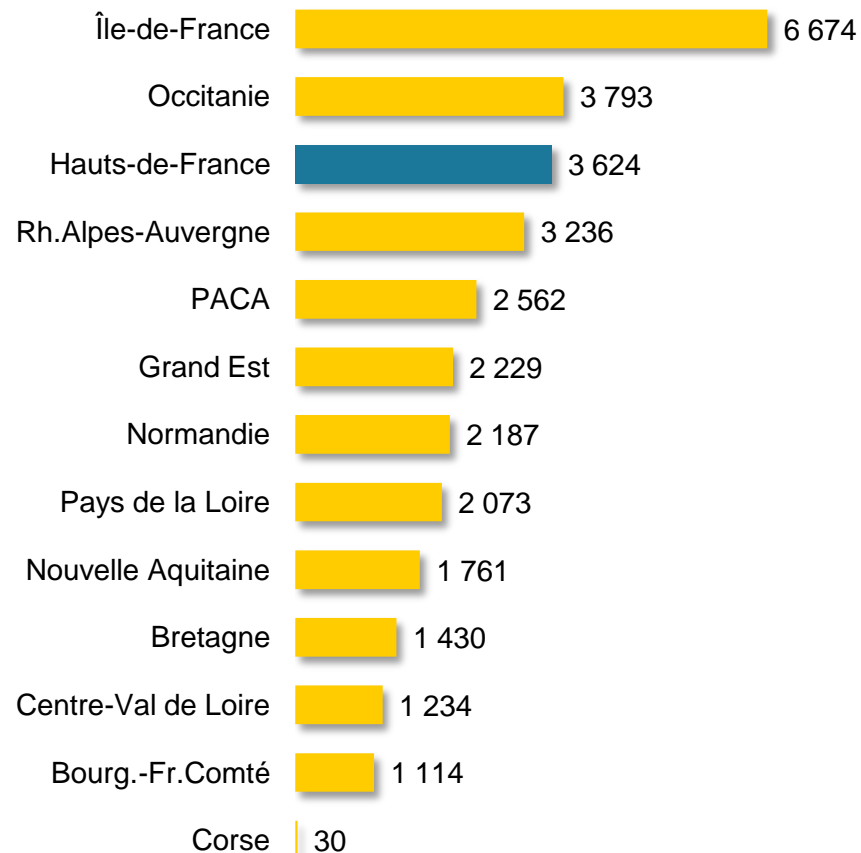
Source : Douanes 2015, traitements Chambres d'Agriculture des HDF et NPDC

# La seconde région exportatrice de France

Exportations par région (en millions d'€)



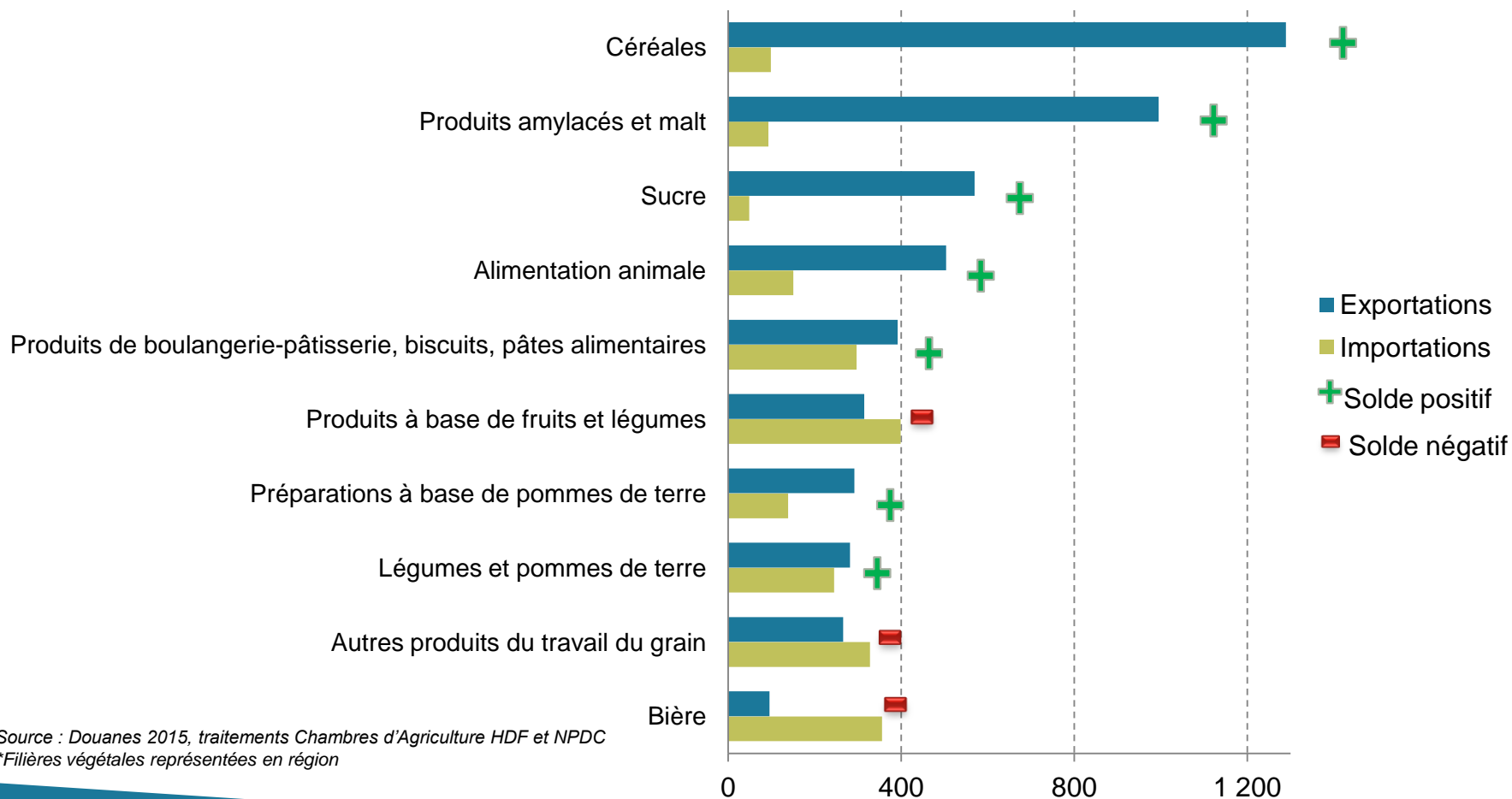
Importations par région (en millions d'€)



Source : Douanes 2015, traitements Chambres d'Agriculture des HDF et NPDC

# Les filières végétales régionales sont presque toutes en excédent

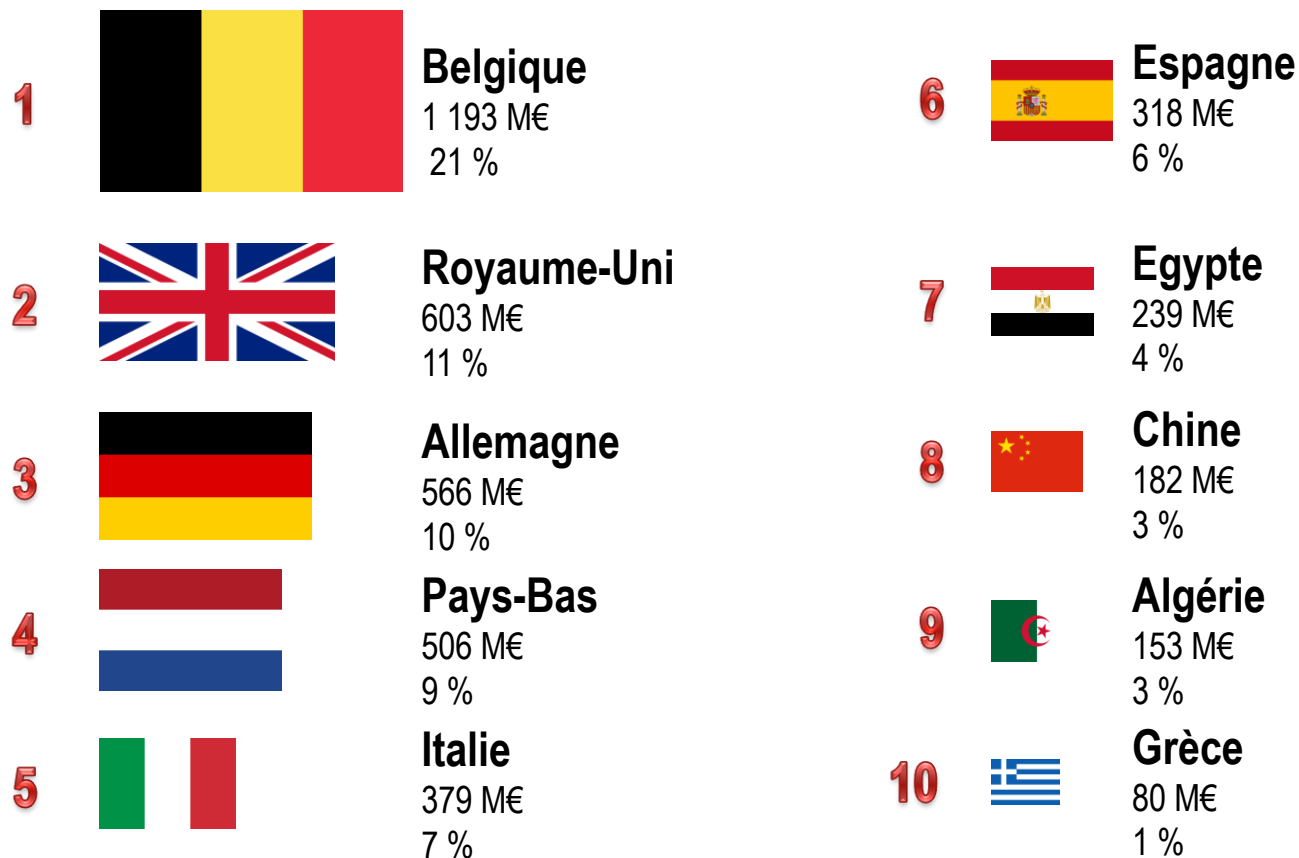
Échanges extérieurs des filières végétales régionales\* en valeur de la région Hauts-de-France  
(millions d'€, 2015)



Source : Douanes 2015, traitements Chambres d'Agriculture HDF et NPDC  
\*Filières végétales représentées en région

# Qui sont nos clients à l'international ?

Les 10 premiers pays clients des exportations des Hauts-de-France de produits issus des filières végétales







Source : Douanes 2015, Traitements Chambres d'Agriculture des HDF et NPDC











# Des clients différents selon la nature des produits exportés

Les 10 premiers pays clients des exportations des Hauts-de-France de produits issus des filières végétales

## PRODUITS BRUTS

1		<b>Belgique</b> 460 M€ ; 28 %
2		<b>Egypte</b> 213 M€ ; 13 %
3		<b>Pays-Bas</b> 211 M€ ; 13 %
4		<b>Chine</b> 156 M€ ; 10 %
5		<b>Algérie</b> 141 M€ ; 9 %
6		<b>Allemagne</b> 114 M€ ; 7 %
7		<b>Italie</b> 59 M€ ; 4 %
8		<b>Espagne</b> 46 M€ ; 3 %
9		<b>Royaume-Uni</b> 19 M€ ; 1 %
10		<b>Corée du Sud</b> 18 M€ ; 1 %

## PRODUITS TRANSFORMÉS

1		<b>Belgique</b> 733 M€ ; 19 %
2		<b>Royaume-Uni</b> 285 M€ ; 15 %
3		<b>Allemagne</b> 452 M€ ; 11 %
4		<b>Italie</b> 320 M€ ; 8 %
5		<b>Pays-Bas</b> 295 M€ ; 7 %
6		<b>Espagne</b> 272 M€ ; 7 %
7		<b>Finlande</b> 74 M€ ; 2 %
8		<b>Grèce</b> 74 M€ ; 2 %
9		<b>Japon</b> 73 M€ ; 2 %
10		<b>États-Unis</b> 72 M€ ; 2 %

Source : Douanes 2015, Traitements Chambres d'Agriculture des HDF et NPDC

# Exemple du blé : une filière stratégique à l'international

- **La France, 3<sup>ème</sup> exportateur mondial derrière les États-Unis et le Canada**
    - Elle exporte la moitié de sa production sur le marché mondial représentant 160 Mt, soit 50 Md\$
    - Un hectare de blé sur 5 cultivé en France se retrouve consommé par les populations du Sud de la Méditerranée, qui captent deux-tiers des exportations françaises de blé en dehors de l'UE.
  - **Mais un défi de qualité pour rester compétitif**
    - Évolution des besoins des clients vers des blés plus qualitatifs => renforcement de la concurrence internationale
    - Opportunité de l'ouverture vers le Proche et le Moyen Orient, mais une ouverture qui apporte de nouvelles exigences notamment en termes de qualité, du fait de besoins spécifiques plus en phase avec le blé de la Mer Noire ou l'Europe de l'Est.
      - Ex. du Maroc qui s'approvisionnait essentiellement en blés français mais s'est tourné depuis 4 campagnes vers le blé ukrainien pour raison de qualité.
- ⇒ *Si la France veut conquérir durablement ces marchés, elle devra faire évoluer la qualité de son blé (teneur protéique ou force boulangère).*
- ⇒ *Un défi pour notre région qui se caractérise par des rendements très élevés, bien supérieurs aux moyennes nationales et européennes, mais pouvant avoir un effet de dilution sur la teneur en protéines.*



## CHAPITRE 3

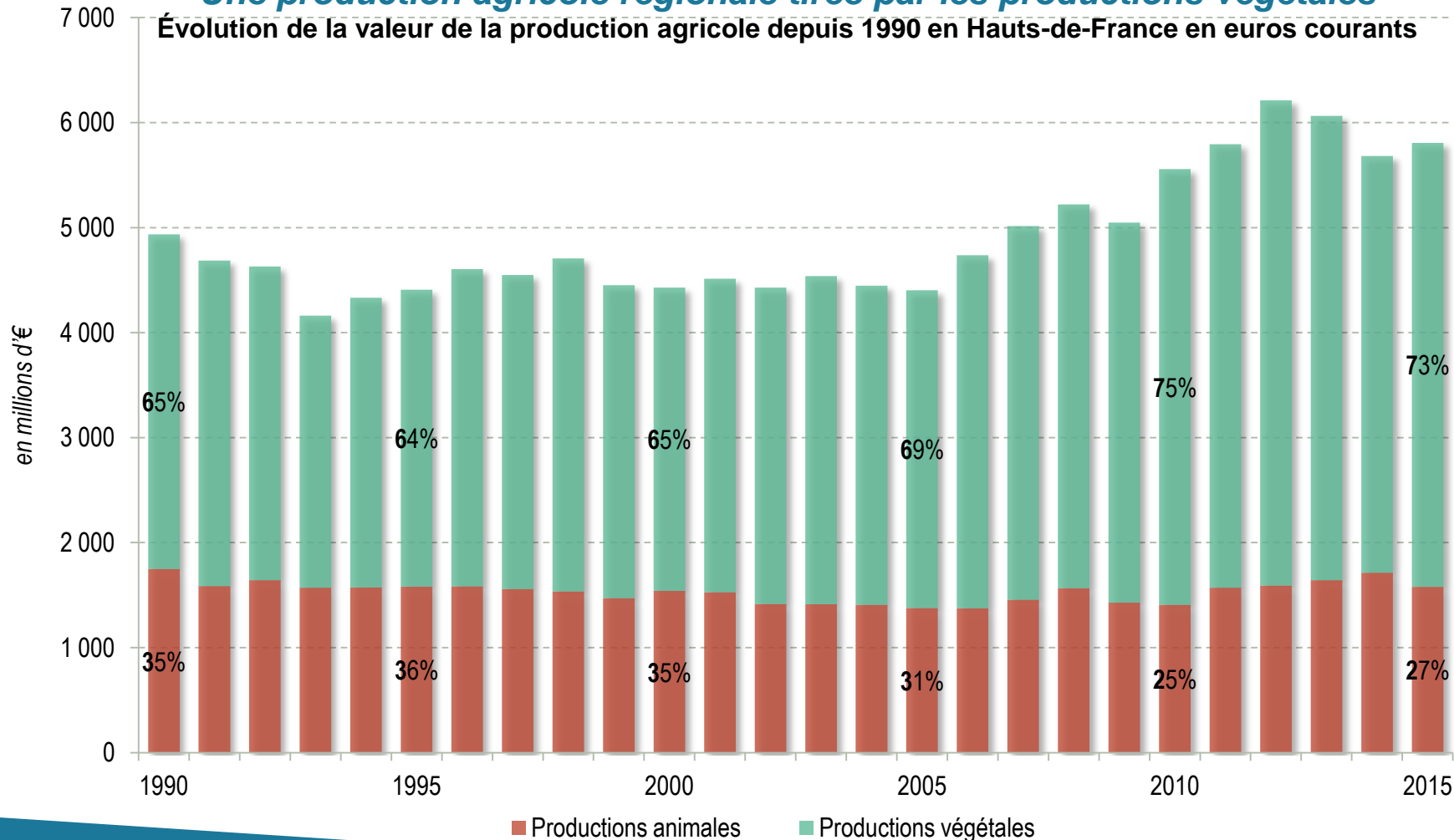
Quelles tendances et évolutions pour les filières végétales régionales ?

# Les productions végétales : une source croissante de revenu ?

# 5,8 Md€ de chiffre d'affaires agricole en Hauts-de-France en 2015 dont près des ¾ réalisés par les productions végétales

## Une production agricole régionale tirée par les productions végétales

Évolution de la valeur de la production agricole depuis 1990 en Hauts-de-France en euros courants



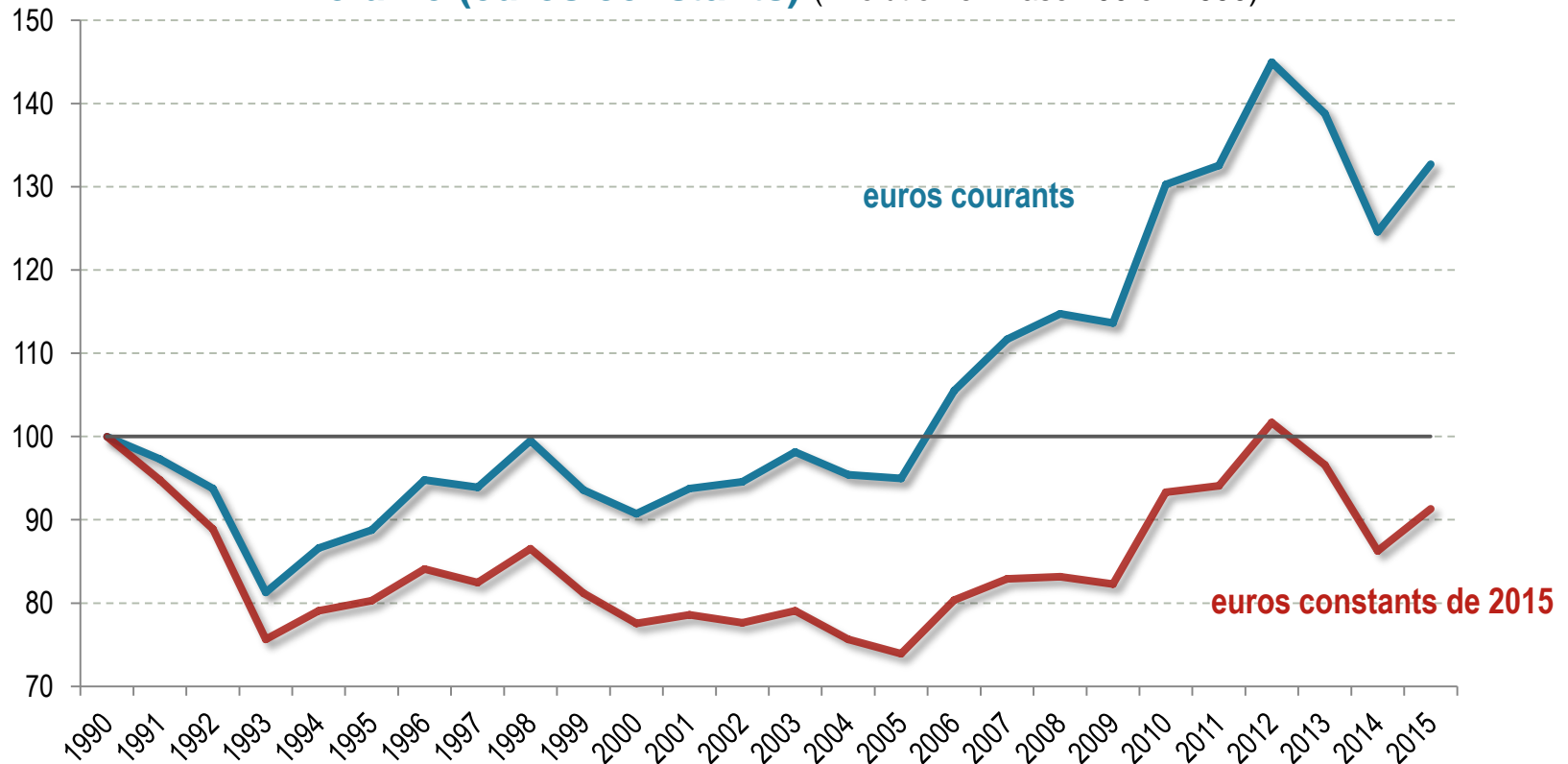
Source : Agreste – SSP, Comptes régionaux de l'agriculture

# Un chiffre d'affaires végétal en progression sur le long terme ? (1)

- **En progression dans sa contribution au chiffre d'affaires agricole régional**
  - De 65 % en 1990 à 73 % en 2015
- **En progression en valeur courante** : 4,2 Mds€ en 2015, un niveau supérieur d'1,5 Md à celui des années 90...
  - En nette croissance sur la période 1990-2012 de +1,6 % par an
  - En repli ces dernières années
- **Mais en repli en valeur constante !**
  - Un niveau de 2015 inférieur de 8,7 % à celui de 1990 : 4,2 Md€ contre 4,6 Md€
  - Un niveau de 1990 seulement égalé en 2012, mais en chute depuis !

# Un chiffre d'affaires végétal en progression sur le long terme ? (2)

Une évolution contrastée du chiffre d'affaires en valeur (euros courants) et en volume (euros constants) (Évolution en Base 100 en 1990)



Source : Agreste – SSP, Comptes régionaux de l'agriculture ; Traitements Chambres d'Agriculture des HDF et NPDC

# Une dynamique de croissance diverse selon les filières végétales (1)

- **Net repli pour les betteraves**

- Une part dans le chiffre d'affaires régional qui s'érode sensiblement sur le long terme : de 11 à 6 % du chiffre d'affaires total
- Un niveau de chiffre d'affaires en 2015 inférieur de 40% à celui de 1990

- **Baisse du chiffre d'affaires légumier depuis le début des années 2000**

- Mais une part globalement stable dans le chiffre d'affaires régional autour de 9 %

- **Maintien des céréales comme 1<sup>ère</sup> production régionale en valeur**

- Mais une évolution non uniforme sur le long terme : reprise de la croissance après 2005 après une baisse quasi-continue depuis 1990

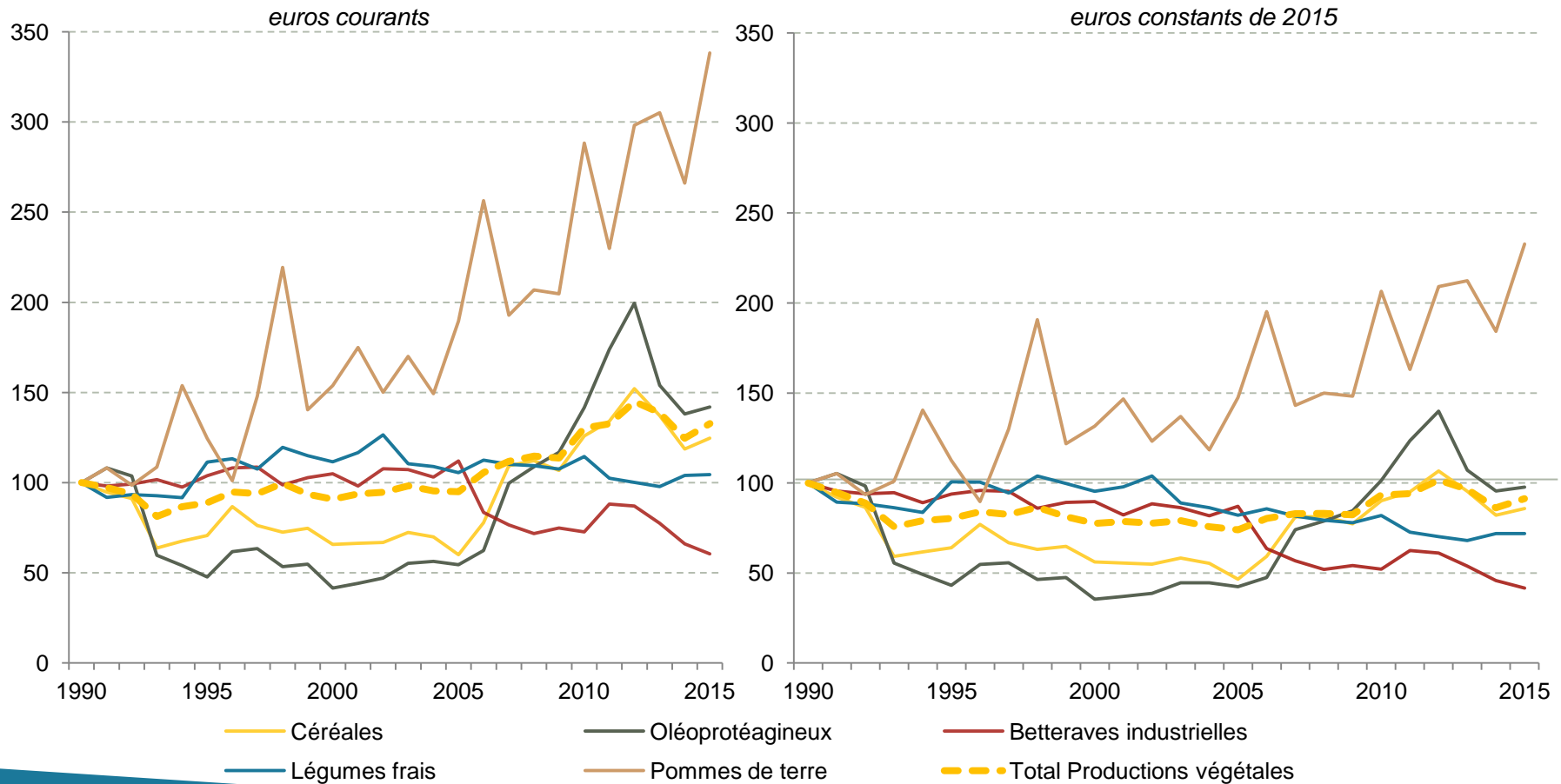
- **Croissance très nette pour le chiffre d'affaires des pommes de terre**

- 6 % du chiffre d'affaires total en 1990 contre 17 % en 2015
- détrônant le lait comme seconde production agricole régionale en valeur
- Une progression forte de long terme malgré une volatilité importante d'une année sur l'autre (volatilité du chiffre d'affaires la plus forte en région comparativement aux autres filières)

# Une dynamique de croissance diverse selon les filières végétales (2)

## Envol des pommes de terre, repli des betteraves

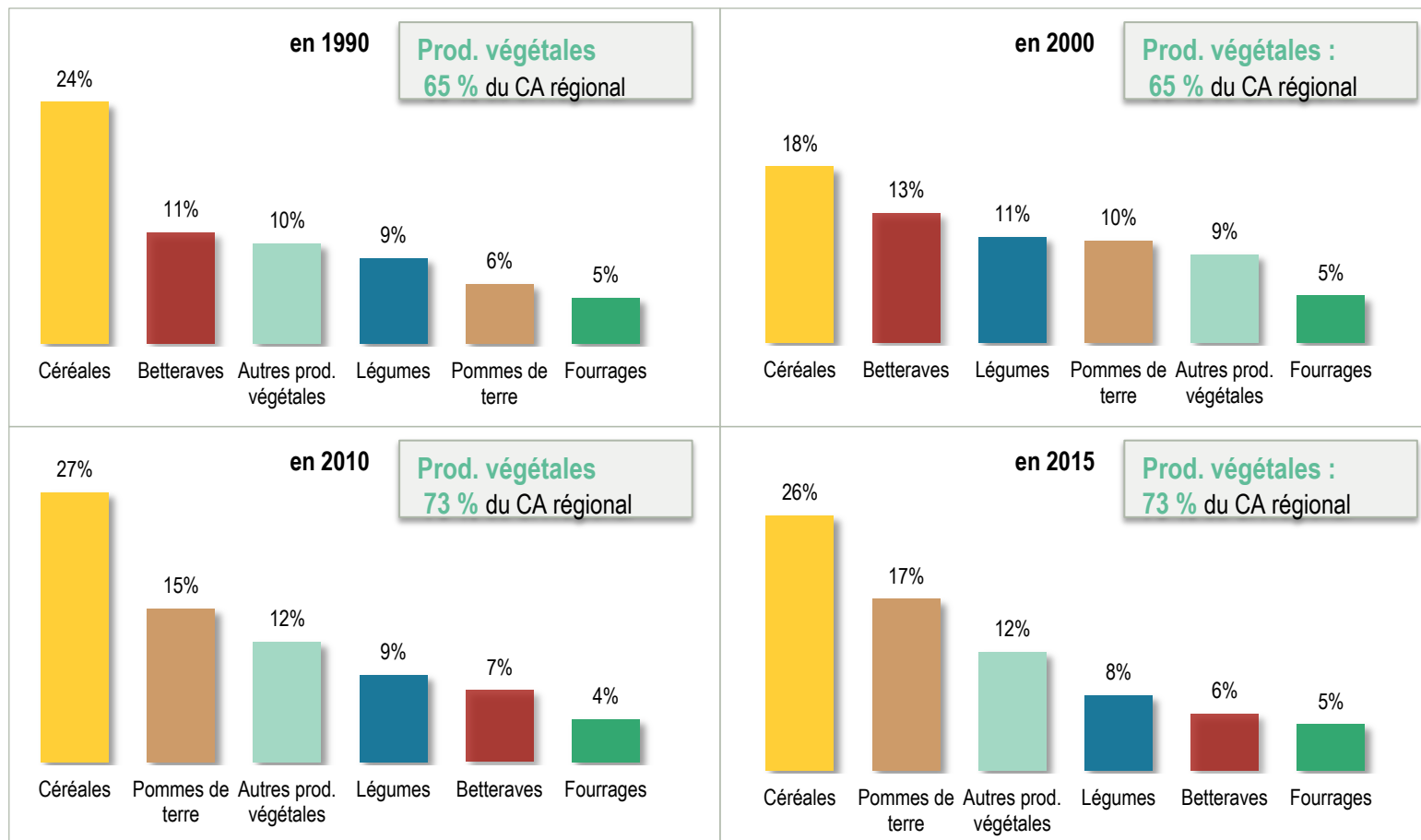
Évolution du chiffre d'affaires végétal selon les productions (Base 100 en 1990)



Source : Agreste – SSP, Comptes régionaux de l'agriculture ;  
Traitements Chambres d'Agriculture des HDF et NPDC

# Une dynamique de croissance diverse selon les filières végétales (3)

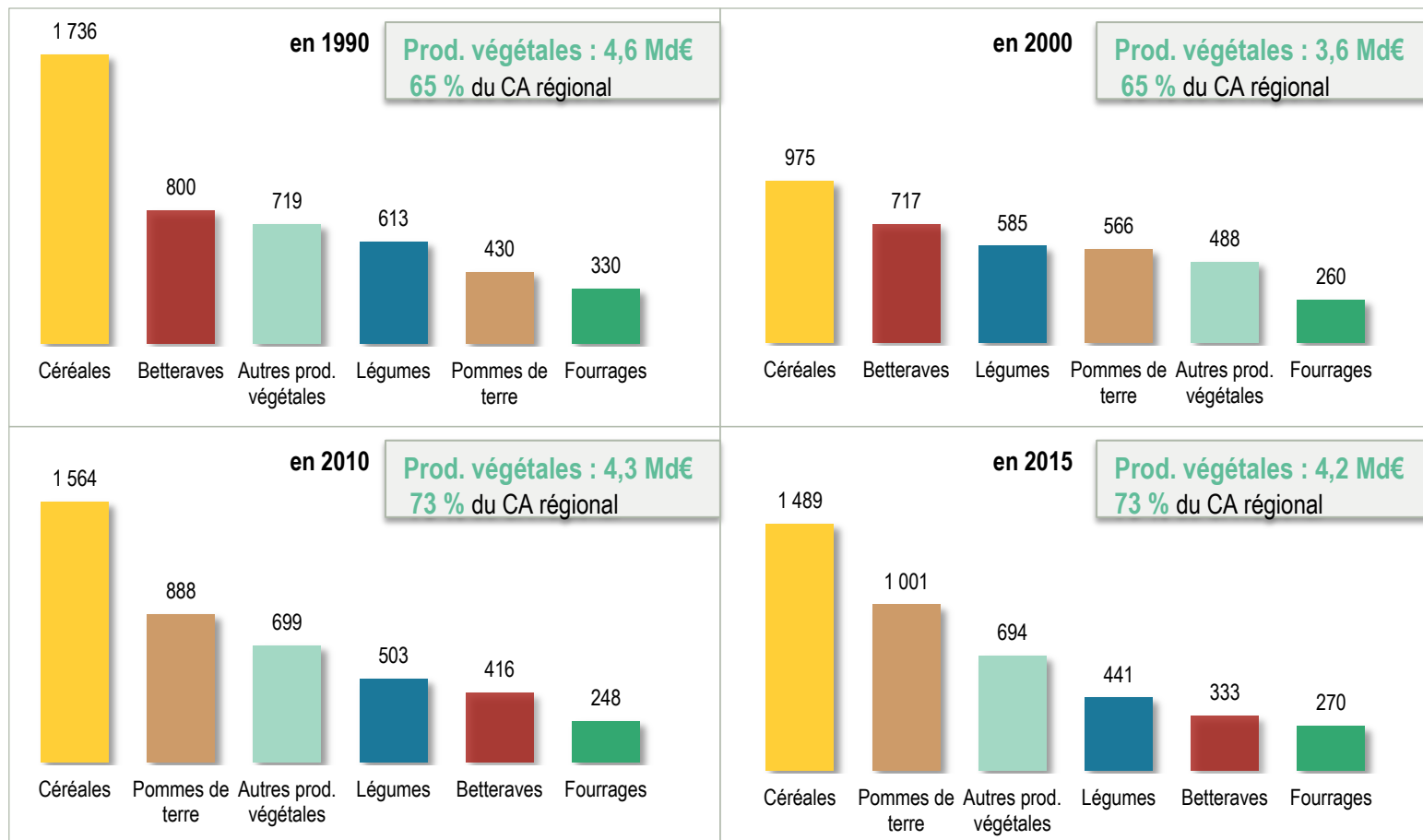
Répartition du chiffre d'affaires agricole des Hauts-de-France par production (en %)



Source : Agreste – Comptes de l'agriculture base 2010, euros constants de 2015 ;  
Traitements Chambres d'Agriculture des HDF et NPdC

# Une dynamique de croissance diverse selon les filières végétales (4)

Répartition du chiffre d'affaires agricole des Hauts-de-France par production  
(en millions d'euros, euros constants de 2015)



Source : Agreste – Comptes de l'agriculture base 2010, euros constants de 2015 ;  
Traitements Chambres d'Agriculture des HDF et NPDC



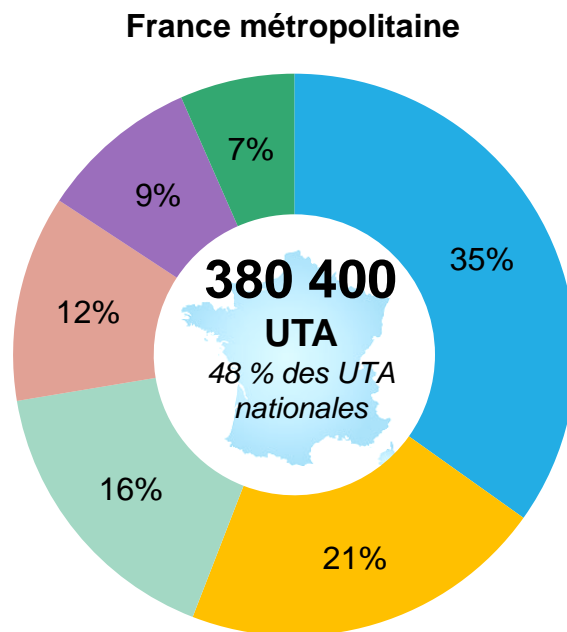
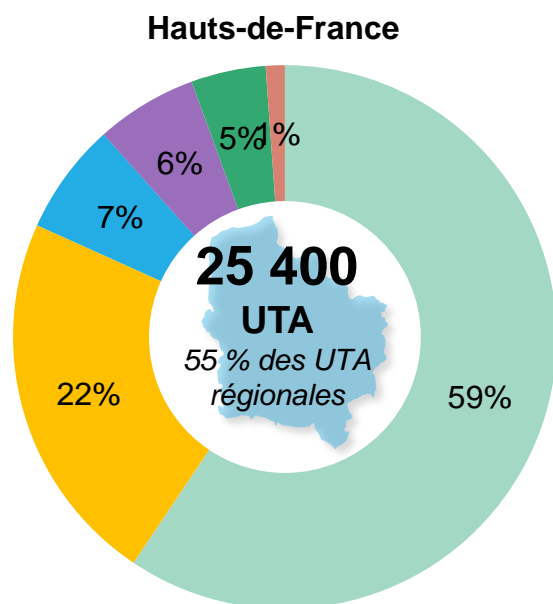
## CHAPITRE 3

Quelles tendances et évolutions pour les filières végétales régionales ?

# Les filières végétales : sources d'emplois pour les Hauts-de-France ?

# 32 000 actifs dans les exploitations spécialisées en productions végétales

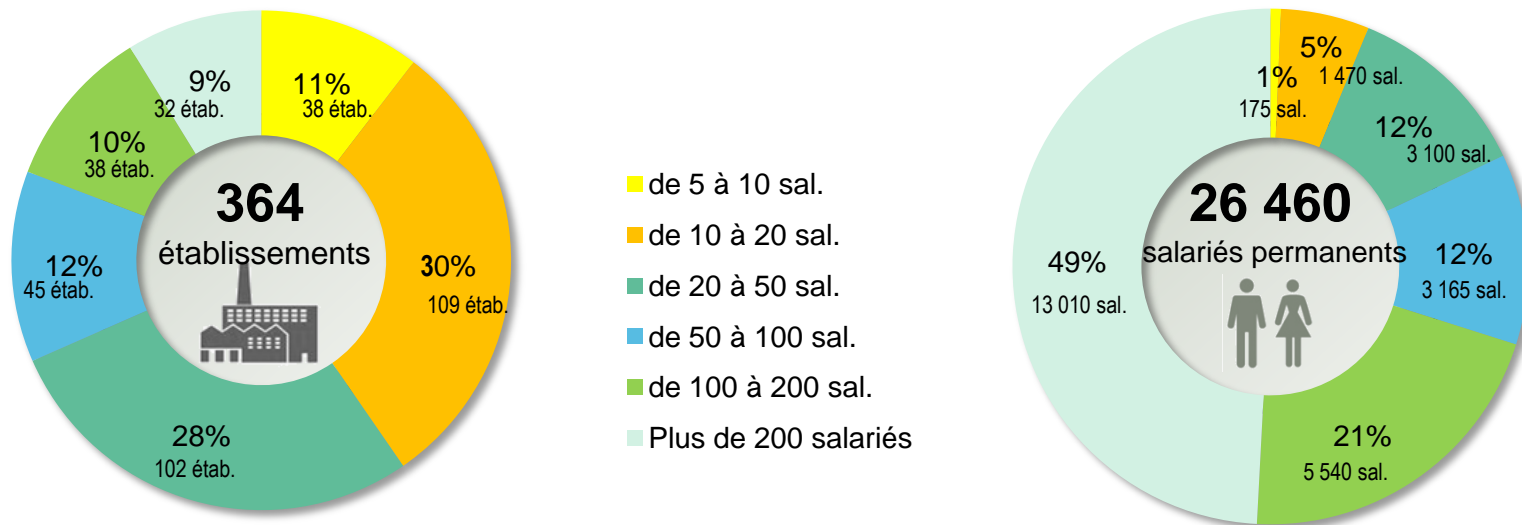
- 32 000 actifs, soit **25 400 emplois en UTA** (unités de travail annuel) dans les exploitations spécialisées en productions végétales
  - Soit l'équivalent de 55 % des emplois agricoles à temps complet régionaux
  - Une plus forte représentation des productions végétales qu'au niveau national, tout comme dans les surfaces et les chiffres d'affaires



Source : recensement agricole 2010, traitements Chambres d'agriculture des HDF et NPDC

# Près de la moitié des emplois aval dans les établissements de plus de 200 salariés

## Répartition du nombre d'établissements et des emplois par taille d'établissement



- La répartition par taille montre des **disparités** dans le tissu économique en aval des filières végétales régionales
  - Les 147 établissements (41 % du total) entre 5 et 20 salariés emploient un peu plus de 1 600 salariés (6 % du total).
  - A contrario, les 32 grands établissements de plus de 200 salariés fournissent la moitié des emplois permanents.

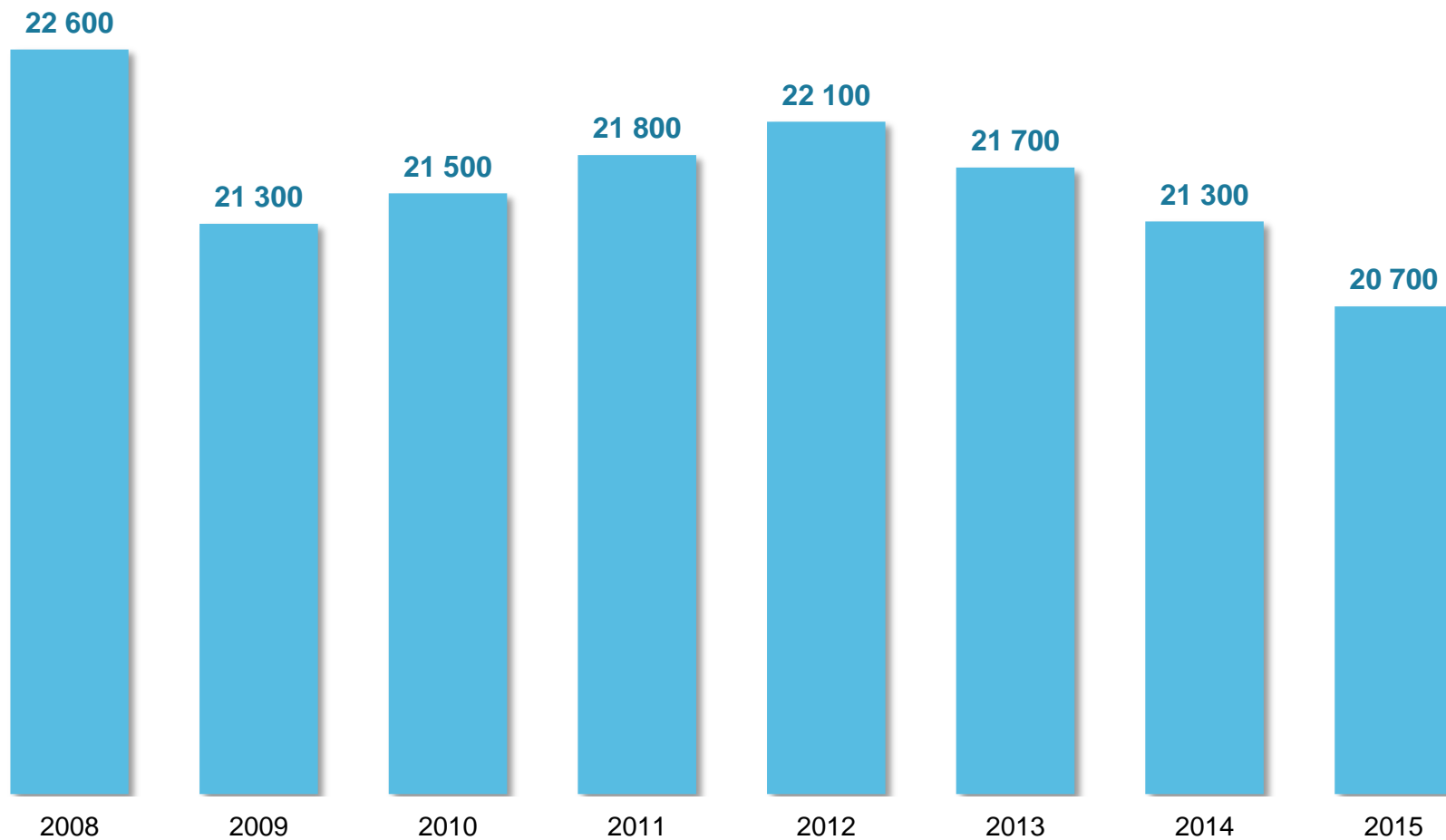
Source : Fichier Chambre d'Agriculture Nord-Pas de Calais d'après CCI Nord de France, CCI Picardie et Coop de France  
Etablissements de plus de 5 salariés de transformation, collecte et négoce

# Dans les outils industriels, un emploi en recul

- **Un repli de l'emploi salarié industriel depuis 2012**
- **Une situation non homogène selon les filières**
  - En repli quasi-continu depuis 2008 : filières Alimentation animale et Sucre-confiserie
  - En repli sur les 3 dernières années : filières Fruits et Légumes et Pommes de terre
  - En globale stabilité sur la période 2008-2015 mais léger recul depuis 2012 : filières Chicorée-café, Céréales-oléagineux-travail des grains et Amylacés.

*Source : URSSAF, établissements du secteur privé de transformation de produits végétaux ; Traitements Chambres d'Agriculture des HDF et NPDC*

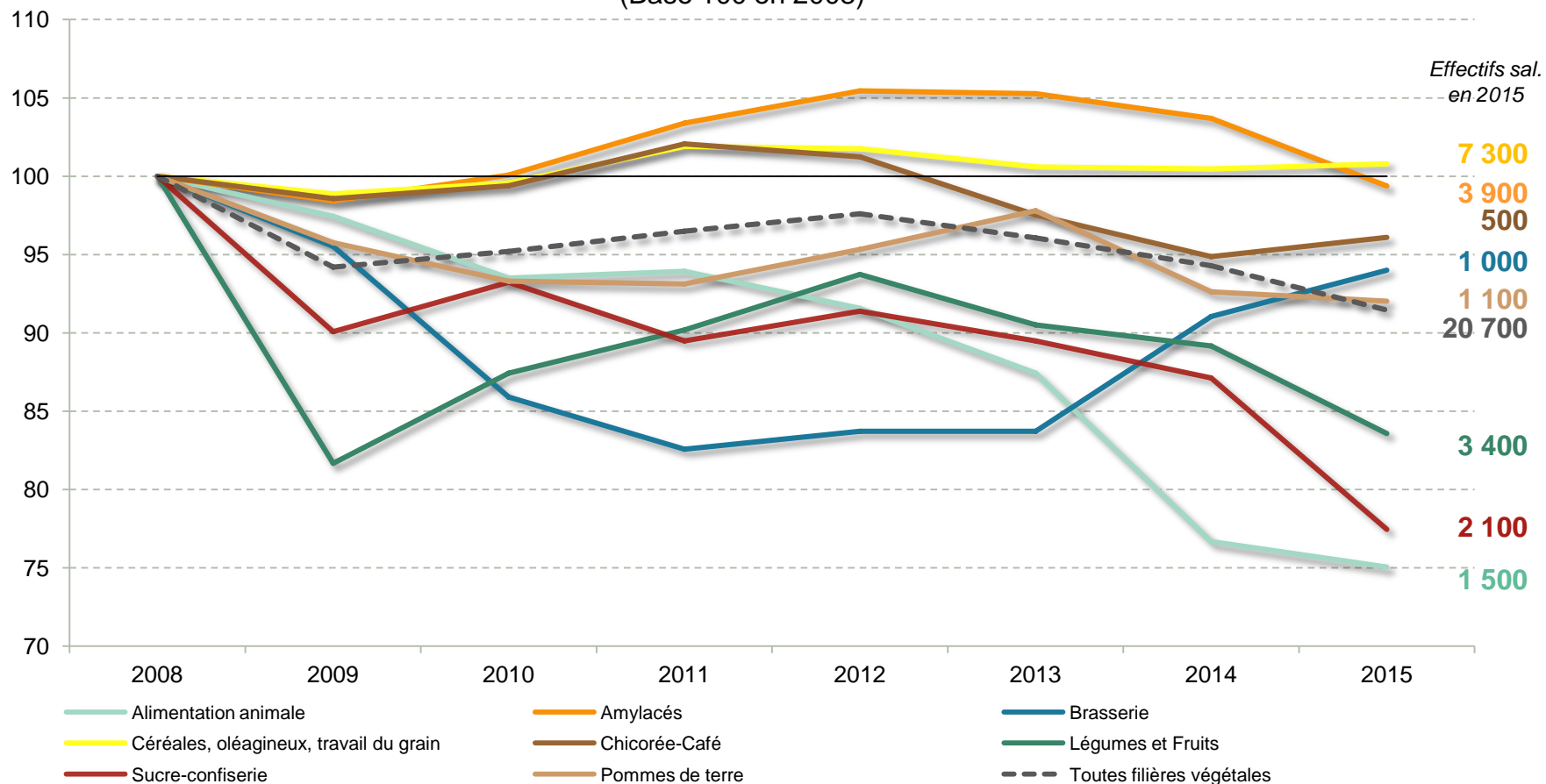
# Emploi industriel : en recul depuis 2012



Source : URSSAF, établissements du secteur privé de transformation de produits végétaux ;  
Traitements Chambres d'Agriculture des HDF et NPDC

# Emploi industriel : une évolution différente selon les filières

Évolution de l'emploi salarié dans les industries de transformation de produits végétaux  
(Base 100 en 2008)



Source : URSSAF, établissements du secteur privé de transformation de produits végétaux ;  
Traitements Chambres d'Agriculture des HDF et NPDC